

Nous poursuivrons les études de réaffectation des lignes de Paulhan à l'ouest et de Sommières à l'est pour développer une nouvelle offre de transports interurbains.

Nous relancerons, en partenariat avec le Pays de l'Or, les études du prolongement de la ligne 3 de tramway en direction des plages.

Nous collaborerons avec les intercommunalités du Cœur d'Hérault et du Pic Saint-Loup pour développer des lignes de cars à haut niveau de service bénéficiant de voies réservées sur l'A750 depuis Gignac et sur la RD986 depuis Saint-Gély-du-Fesc.

5. Etes-vous favorable à poursuivre l'étalement urbain, ou souhaitez-vous essayer de densifier la ville existante ?

Nous sommes fermement opposés à l'étalement urbain et nous nous engageons à sanctuariser la ceinture verte de Montpellier pour protéger nos terres agricoles et nos espaces naturels. Globalement, nous visons un objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2030.

En particulier, nous abandonnerons le projet d'urbanisation prévu par le SCOT au niveau du plateau des Bouisses à l'ouest de la ville. En lieu et place, nous développerons, en concertation avec les habitants, un grand projet d'agriparc sur 100 hectares : un poumon vert mêlant forêt urbaine et agriculture de proximité.

Dans le même esprit, nous ne construirons aucun logement sur la ZAC Cambacérès dont les extensions seront arrêtées. Nous protégerons un large corridor de biodiversité entre le parc Malbosc et le Domaine d'O dans le cadre de la ZAC du Coteau.

Nous répondrons aux besoins de construction de logements selon deux axes complémentaires.

La crise sanitaire et la période de confinement ont souligné à quel point l'hyper-centration urbaine dans les Métropoles a atteint ses limites. Concentrer les logements et les emplois sur Montpellier n'est pas bon pour l'équilibre du territoire. Cela appauvrit des villes moyennes. Cela oblige les habitants à utiliser la voiture pour aller travailler à des dizaines de kilomètres de là où ils habitent. Et cela provoque l'asphyxie de Montpellier où 100 000 voitures entrent chaque jour. Ce modèle n'est plus soutenable.

Il est temps de sortir de la politique d'isolement dans laquelle s'est enfermé le maire sortant. Il est temps de coopérer avec les territoires voisins pour bâtir, en bonne intelligence, une politique d'équilibre et de cohésion territoriale.

Une ville moyenne comme Lodève compte plus de 18% de logements vacants. C'est trois fois plus qu'à Montpellier. C'est considérable. L'intérêt général ce n'est pas de continuer à vider des logements à Lodève pour en construire de nouveaux à Montpellier. L'intérêt général c'est d'aider Lodève à relancer son économie et à remettre sur le marché ses logements vacants. L'intérêt général

Michaël

DELAFOSSÉ

d'est de mettre toutes nos forces, tous ensemble, pour irriguer le développement dans tous nos territoires. Voilà notre premier axe.

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2020

MONTPELLIER UNIE

solidaire écologiste laïque innovante

Le second axe porte sur la densification raisonnée de la ville. Construire la ville sur la ville est la meilleure manière de lutter contre l'étalement urbain. Nous y sommes bien sûr favorables. Mais pas n'importe où, pas n'importe comment et par n'importe quel prix.

Nous mettrons un terme à la bétonisation à outrance qui, parcelle après parcelle, détruit la biodiversité, les paysages et le cadre de vie dans nos quartiers. Montpellier ne doit plus être livrée au chaos d'une spéculation foncière et immobilière sans frein. Le Far West c'est fini !

La construction de logements sera strictement encadrée et concertée dans le cadre d'opérations d'ensemble, maîtrisées par la collectivité. Maîtriser les formes urbaines, la qualité architecturale, l'équilibre social des logements, maîtriser le rythme des constructions pour mieux anticiper l'évolution des besoins en terme de transports publics et d'écoles en particulier.

Pour cela nous réviserons le Plan Local d'Urbanisme afin, d'une part, de mieux protéger les quartiers résidentiels contre une densification excessive et, d'autre part, d'identifier les secteurs aptes à recevoir des projets d'aménagement maîtrisés comme par exemple le site de l'ancienne mairie, dans le cadre de la ZAC Pagézy, où nous pouvons assumer une certaine verticalité.

Par ailleurs, nous protégerons le patrimoine urbain et paysager, nous obligerons, sur chaque terrain, la conservation de sols perméables pour éviter les inondations, favoriser la plantation d'arbres et rafraîchir la ville.

Nous voulons bâtir une ville verte et résiliente.

Nous nous tenons naturellement à votre disposition pour apporter des précisions ou échanger avec vous sur les priorités que vous souhaiteriez voir défendues.

Au plaisir de vous rencontrer.

Pour la liste « Montpellier Unie »,
Michaël Delafosse et Coralie Manton



Michaël Delafosse



Coralie Manton